

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°2019/51

Objet : Convention avec l'association Kaya

Chapitre 7.1.0

L'an deux mille dix-neuf, le 13 novembre, à 15h00, le comité syndical du syndicat mixte d'aménagement et de développement de Serre-Ponçon s'est réuni en séance ordinaire dans les locaux du centre culturel le XXème, à Savines le lac, sous la présidence de Monsieur Victor BERENGUEL, Président.

Séance du 13 novembre 2019

Date de convocation :
30 septembre 2019

NOMBRE DE MEMBRES :
Effectif statutaire :24
(32 voix)
En exercice : 24 (32
voix)
Membres présents : 15
(20 voix)

Membres présents
Vote(s) pour : 15 (20 voix)
Vote(s) contre 0
Abstention(s) 0

Secrétaire de séance :
Jessica GUIARD

Auxiliaire de secrétaire de
séance :
M. Christophe PIANA

Etaient Présents :

M. Victor BERENGUEL, Président ; **M. Marc VIOSSAT**, Vice Président ; **M. Jean CONREAUX**, Vice Président ; **M. Christian DURAND**, Conseiller Syndical, **M Jean BERNARD**, Rapporteur du budget ; **Mme Jessica GUIARD**, Conseillère syndicale ; **M. Yves LELONG** Conseiller syndical suppléant de M. Raymond HONORE ; **Mme Valérie GRENARD**, conseillère syndicale ; **M. Georges GAMBAUDO**, Conseiller Syndical ; **M. Patrick PERNIN**, Conseiller Syndical ; **M. Jean Michel TRON**, Conseiller Syndical ; **Mme Agnes PIGNATEL**, Conseillère Syndicale, **Mme Carole CHAUVET**, Conseillère Syndicale, **Mme Ginette MOSTACHI**, Conseillère Syndicale ; **M. Joël BONNAFFOUX**, Conseiller Syndical.

Etaient représentés et excusés :

M. Raymond HONORE représenté par Yves LELONG
M. Roger MASSE, Mme Valérie ROSSI, M. Jean-Michel PAYOT, M. Pierre VOLLAIRE

Etaient invités et présents :

M. Christophe THIEUBAULT, M. Thierry ALLAMANO, Denis NOGUIER, Christian ROMAN, Olivier PELLOQUIN

Exposé des motifs :

Le Président rappelle que l'association Kaya est un partenaire incontournable de la manifestation « Faites du Lac ! », apportant une aide et une orientation qualitative à la partie musicale et sonore de la journée.

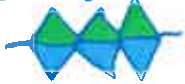
Une convention partenariale avec l'association a donc été signée sur la durée du premier cycle d'organisation des journées inaugurales de la saison sur Serre-Ponçon.

Cependant, en accord avec l'association, il semble que le modèle d'instaurer un concert lors de chaque journée s'essouffle du fait que certains sites ne s'y prêtent pas. Dans ces conditions, le Président propose qu'en fonction des lieux d'organisation de l'année N+1, notre partenaire puisse proposer une offre adaptée et ainsi formaliser avec lui une convention plus adéquate.

Par suite, il est proposé la délibération suivante.

VU :

- L'arrêté interpréfectoral n°05-2019-05-13-004 13 mai 2019 portant modification des statuts du S.M.A.D.E.S.E.P. ;



CONSIDERANT :

- Le partenariat engagé depuis de nombreuses années avec l'association Kaya,
- L'intérêt de gérer ce partenariat au pas annuel, en considérant la spécificité des sites sur lesquels « Faites du Lac ! » sera organisée à N+1,

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, réuni le 13 novembre 2019 :

APPROUVE le projet tel qu'exposé par Monsieur le Président,

AUTORISE le Président à souscrire avec l'association Kaya une convention annuelle, dans la limite financière des sommes engagées chaque année depuis 2012 (soit au maximum 4 500 €).

Ainsi fait, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,

Le Président,

Victor BERENGUEL